

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

le 30 DEC. 2015

R 1A 1075053903.

PREFECTURE DE LA CREUSE

Place Louis Lacrocq

B.P. 79

23011 Guéret Cedex

A l'attention de Monsieur le Préfet

Paris, le 28/12/2015

Copie : D.R.E.A.L. Limousin

Objet : Déclaration de travaux sur le PER de Villeranges

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons adressé une Déclaration d'ouverture de travaux le 13 avril 2015 pour effectuer des sondages sur la commune de Lussat. Par courrier du 8 juillet, nous avons apporté des compléments à cette Déclaration pour répondre à vos attentes. Vous nous avez donné Récépissé de déclaration de travaux le 28 août. Un recours introductif d'instance a été déposé par deux associations auprès du Tribunal Administratif de Limoges le 26 Octobre 2015.

Nous vous informons par la présente que les travaux qui étaient initialement prévus de débiter le 01 Août 2015 et se terminer le 31 Décembre 2015, ont été retardés. Ce retard s'explique par diverses raisons, notamment par notre volonté d'obtenir l'accord des propriétaires de parcelles sur lesquelles nous voulons travailler, par les restructurations récentes au sein du groupe La Mancha/Cominor, et par l'attente de votre réponse au recours.

En tout état de cause, nous sollicitons de votre bienveillance le report en 2016 de la date prévue dans votre arrêté. Les travaux devraient s'effectuer dans la période du 01/01 au 30/06 2016.

En espérant que ce changement d'agenda recevra votre accord, je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Tanguy Nobilet




la mancha